

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kettenbrückengasse, 1, à *Budapest II*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÈGRE. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORWÈGE. — M. le capitaine PETER BERG, secrétaire du Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le D^r B. CARSTEN, secrétaire-général, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix-Rouge, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le pasteur WERNLY, secrétaire de la Société suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.



SOMMAIRE

- Comité international.** — La journée du 26 octobre 1888, 1. — Emploi abusif du signe et du nom de la Croix-Rouge, 26. — Concours relatif à l'emploi abusif du signe et du nom de la Croix-Rouge: *a)* 73^e circulaire, 27. — *b)* Ouverture d'un concours, 28. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 30.
- Allemagne.** — Correspondance de Berlin, 32. — Deuxième concours pour l'aménagement intérieur d'un lazaret portatif, 34.
- Autriche.** — Emploi abusif du signe et du nom de la Croix-Rouge, 44.
- Belgique.** — Projet de loi pour assimiler l'association de la Croix-Rouge de Belgique aux sociétés de secours mutuels, 47.
- Espagne.** — Don Luis Perez Rico, 50.
- France.** — Notice sur les infirmeries de gare, 52.
- Grèce.** — L'ambulance de la Société hellénique, 55.
- Mecklembourg.** — La Société mecklembourgeoise de 1886 à 1888, 56.
- Prusse.** — Association des infirmiers volontaires, 57.



Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois
(vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale
six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités
centraux (voir leurs adresses ci-contre).